

Numero 2-3, « Figurer l'espace en sciences sociales », janvier 2010, [en ligne], URL : <http://www.transeo-review.eu/Apports-et-potentialites-de-l.html>

Apports et potentialités de l'utilisation de la carte mentale en science politique

Par Sandra Breux (Université de Montréal), Min Reuchamps (Université de Liège) et Hugo Loiseau (Université de Sherbrooke)

Résumé :

L'objectif de notre propos est de mettre en évidence les potentiels de l'utilisation de la carte mentale en science politique. Souvent utilisée en psychologie et en géographie, les politologues ont toutefois rarement recours à cet outil de collecte de l'information dans leurs recherches. En revenant sur les avantages et les limites de l'usage de cet outil en sciences sociales, et en nous basant sur deux études originales, nous montrerons dans quelle mesure la carte mentale peut permettre d'aborder des questions propres à la science politique sous un angle nouveau.

Abstract :

The objective of this article is to highlight the potential use of the mental map in political science. Often used in psychology and in geography, political scientists have rarely used it, however. After discussing the advantages and limitations of the use of mental maps in social sciences, and based on two empirical studies, our aim is to show how the mental map can address issues specific to political science in a new light.

Introduction

Nombre de recherches en science politique sont consacrées à l'étude des représentations qu'elles soient directement ou indirectement politiques¹. Si cette abondance témoigne de la diversité des études produites, elle souligne néanmoins les diverses acceptions que peut revêtir la notion de représentation. Traversant les disciplines, le concept de représentation est marqué par l'apport de la psychologie sociale et de la psychologie cognitive, qui ont largement contribué à sa définition. Ainsi, pour Jodelet, les représentations sont « une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social »². Les représentations, comme le souligne Depeau, sont donc une sorte de « grille de lecture de la réalité socialement construite »³ et leur appréhension permet de saisir leur rôle sur les comportements et vice-versa⁴.

Mais pour cela, encore faut-il utiliser des techniques de collecte de l'information et d'analyse des données appropriées ; celles-ci peuvent être adaptées des méthodes de collecte de données traditionnelles ou être plus innovantes. Parmi ces dernières, il en est une qui recèle un potentiel encore peu exploité en science politique : la carte mentale. Très utilisée en psychologie et en géographie, la carte mentale est un outil qui permet la rencontre entre la dimension mentale et la dimension matérielle des représentations. Entendue comme une méthode de collecte de l'information demandant à des individus d'un groupe donné de dessiner ou d'écrire spontanément leur représentation d'un objet ou d'un espace spécifique sous certaines conditions, la carte mentale est un outil qui permet de recueillir des informations à la fois originales et immédiates. L'utilisation de cet outil n'en demeure pas moins délicate en raison des conditions de réalisation qu'il convient de respecter afin de s'assurer de la viabilité des données recueillies.

La géographie a développé et diffusé grandement l'utilisation de cet outil. Les études ayant recours à une telle méthode sont en effet abondantes au sein de cette discipline⁵. Nombreuses sont par ailleurs les études provenant de disciplines extérieures à la géographie qui ont recours à un tel instrument soulignant ainsi la richesse d'informations que de telles cartes permettent d'appréhender. La science politique semble cependant échapper à cette tendance. Divers éléments peuvent expliquer ce phénomène. Premièrement, étant donné que cet outil s'applique particulièrement bien à l'espace, la transposition de cet outil à un autre objet de recherche peut être difficile ou du moins provoquer une certaine frilosité chez le chercheur. Deuxièmement, cet outil requiert des conditions spécifiques de réalisation qui peuvent entraver son utilisation : la carte mentale doit être réalisée dans des conditions matérielles similaires, par un groupe

¹ Anne Muxel, *L'expérience politique des jeunes*, Paris, Presses de Science Politique, 2001 ; Éric Bélanger et Andrea Perrella, « Facteurs d'appui à la souveraineté du Québec chez les jeunes », *Politique et sociétés*, 27, 3, 2008, pp.13-40 ; Alexandre Brassard-Desjardins, « Participation politique et mobilisation nationale chez les artistes québécois », *Politique et sociétés*, 27, 3, pp.41-67 ; Chloé Langeard, « La singularité au pluriel : l'engagement des intermittents du spectacle dans l'action collective », *Politique et sociétés*, 27, 3, 2008, pp.69-101 ; Yannick LeQuentrec, « Femmes en politique : changements publics et privés », *Politique et sociétés*, 27, 3, 2008, pp.103-132 ; Min Reuchamps, « Les Belges francophones et le fédéralisme. À la découverte de leurs perceptions et de leurs préférences fédérales », *Fédéralisme Régionalisme*, 8, 2, 2008 ; Bernard Fournier, Min Reuchamps et Élodie Flaba, « L'intérêt politique des jeunes : une conception multidimensionnelle », in M. Jacquemain et P. Delwit, *Engagements d'actualité et Actualité d'engagements*, Louvain-La-Neuve, Bruylant-Academia (coll. Science politique), 2010, pp.69-95.

² Denise Jodelet (dir.), *Les représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 1989, pp.36-37.

³ Sandrine Depeau, « De la représentation sociale à la cognition spatiale et environnementale : La notion de "représentation" en psychologie sociale et environnementale », *Éso, Travaux et documents*, 25, 8, 2006.

⁴ Denise Jodelet, « Réflexion sur le traitement de la notion de représentation spatiale en psychologie sociale », *Communications et informations*, 6, 2-3, 1984, pp.14-41 ; Thierry Ramadier, « Les représentations cognitives de l'espace : modèles, méthodes et utilité », in G. Moser et K. Weiss, *Espaces de vie, Aspects de la relation homme-environnement*, Paris, Armand Colin, 2003.

⁵ Yves André, Antoine Bailly, Robert Ferras, Jean-Paul Guérin et Hervé Gumuchian (dir.), *Représenter l'espace. L'imaginaire spatial à l'école*, Paris, Anthropos, 1989 ; Anne Fournand, « Images d'une cité. Cartes mentales et représentations spatiales des adolescents de Garges-lès-Gonesse », *Annales de géographie*, 112, 633, 2003, pp.537-550.

appartenant à la même classe d'âge et au même groupe socioéconomique. Troisièmement, l'interprétation des données fournies par cet outil est délicate, en raison de l'hétérogénéité de l'information auquel il permet d'accéder. Enfin, la principale limite réside surtout dans la perception qu'ont les chercheurs du manque de validité des informations recueillies grâce à la carte mentale.

En dépit des limites propres à l'usage de cet outil, le faible emploi de cet outil en science politique relève selon nous d'une certaine méconnaissance de cet instrument. En effet, les méthodes de recueil de l'information les plus souvent utilisées dans cette discipline relèvent des techniques traditionnelles de recueil de données : l'entretien, le sondage, l'analyse de discours, les groupes de discussions, l'observation documentaire, l'observation directe. Certes, cette liste n'est pas exhaustive. Toutefois, selon nous, le recours plus fréquent à la carte mentale pourrait venir enrichir cette liste et permettrait d'offrir des informations originales à certains objets de recherche ou les compléterait dans d'autres cas. En effet, l'utilisation de la carte mentale et les données qu'elle génère permettent une plus grande et une meilleure triangulation avec d'autres méthodes de collecte de l'information. De plus, – bien qu'elle ne soit pas restreinte à un tel objet –, la carte mentale s'applique particulièrement bien à l'espace et au territoire. Or, comme le soulignent Debarbieux et Vanier, les concepts de territoire et de politique sont particulièrement liés : « la représentation politique repose toujours sur deux types d'aires spatiales : la circonscription, par laquelle est organisée la désignation des représentants [...] et le territoire de compétence, par lequel s'exerce le pouvoir du représentant »⁶. Un même point de vue est partagé par Bussi qui précise que : « l'analyse de la démocratie peut [...] se présenter comme la partie de la géographie qui étudie la confrontation des organisations spatiales *de jure* et *de facto*. La participation reste également indissociable de la notion de représentation politique, qui est toujours étroitement liée à des conditions géographiques, aussi bien matérielles que symboliques »⁷.

Ainsi, l'utilisation de la carte mentale en science politique pourrait s'avérer dans certains cas très adéquate pour l'analyse. À titre d'exemple, deux possibilités peuvent être énoncées. Premièrement, l'usage de la carte mentale permettrait de comprendre le rapport que les individus entretiennent à l'organisation politique et territoriale d'un pays. Il s'agirait donc ici de dépasser l'approche géographique classique du politique en regardant la façon dont la trame politique et territoriale d'un pays est vécue par ses habitants. Deuxièmement, l'emploi de la carte mentale permettrait de saisir la façon dont le rapport que les individus entretiennent avec un territoire donné participe à la détermination de leur vote par exemple. Par ce biais, il pourrait être possible d'aller plus loin que les analyses électorales traditionnelles – qui ne tiennent parfois que très peu compte des liens qui unissent les individus à un territoire, en faisant uniquement du territoire un élément de localisation.

Dans ce cadre, l'objectif de notre propos est de mettre en évidence la pertinence d'utiliser la carte mentale en science politique. Pour ce faire, après avoir rappelé brièvement ce que sont les représentations, nous reviendrons sur la définition de la carte mentale et sur les différentes formes qu'elle peut revêtir. Puis, nous aborderons les avantages et les inconvénients méthodologiques propres à cet instrument de collecte de l'information. Enfin, nous examinerons les potentialités et les apports de l'utilisation de cet outil en science politique. Deux études récentes ayant eu recours à cet outil dans le domaine de la science politique viendront illustrer notre propos. Ces diverses parties permettront de dévoiler les qualités et caractéristiques d'un outil que la science politique gagnerait à utiliser davantage. Rappelons également qu'il n'est nullement ici question de traiter de la carte mentale en tant que concept, mais bien en tant qu'outil de collecte de l'information.

⁶ Bernard Debarbieux et Martin Vanier, « Les représentations à l'épreuve de la complexité territoriale : une actualité ? une prospective ? », in B. Debarbieux et M. Vanier, *Ces territoires qui se dessinent*, Paris, Éditions de l'Aube, 2002.

⁷ Michel Bussi, « Géographie, démocratie, participation : explication d'une distance, arguments pour un rapprochement », *Géocarrefour*, 76, 3, 2001, p.269.

I. De l'utilisation de la carte mentale : définitions et portée

Des représentations

Parler de carte mentale nécessite un effort de définition. Toutefois, avant de se lancer sur un tel terrain, il convient de rappeler que recourir à la notion de carte, qu'elle soit mentale ou matérielle, c'est indirectement parler de représentations. Il convient donc de définir ce que sont les représentations avant de référer à la notion de carte mentale.

Tenter de définir ce que sont les représentations, c'est contribuer aux débats – déjà fort riches – qui entourent un tel concept. Il convient également de préciser que le concept de représentation est transdisciplinaire et que « selon les champs où elle est étudiée, on peut compter de nombreuses acceptions : représentations cognitives, collectives, sociales, spatiales. Chacun renvoie à des courants théoriques différents, à l'étude de processus psychologiques spécifiques et donc à des paradigmes méthodologiquement distincts »⁸. Dans le cadre de la présente démarche et en nous inspirant des propos de Depeau, nous référerons principalement aux définitions présentes au sein de la psychologie sociale et de la psychologie cognitive ainsi que celles des disciplines telles que la géographie, l'urbanisme ou bien encore l'architecture qui étudient les rapports homme-environnement.

Dès la fin du XIXe siècle, Durkheim s'interrogeait sur les liens unissant les représentations individuelles aux représentations collectives, traduisant cette volonté qui perdurera par la suite, de comprendre la place du sujet dans la formation des représentations⁹. Quelque peu délaissée par après, il faudra attendre les années 1950 pour que surgisse un regain d'intérêt pour les questions liées aux représentations¹⁰ : en effet, il s'agissait de dépasser les premières recherches behavioristes qui « n'impliquaient au départ que la recherche des facteurs (stimulus) déterminant des comportements sans compréhension de l'activité mentale des individus »¹¹. Ce sont les travaux de Moscovici qui par la suite ont poursuivi l'effort de définition des représentations, soulignant la place indéniable que revêt le sujet dans leur formation. L'auteur définit ainsi les représentations :

« Des ensembles dynamiques, des théories ou de sciences collectives destinées à l'interprétation et au façonnement du réel. Elles déterminent des champs de communications possibles, des valeurs, des idées présentes dans les visions partagées par les groupes et règlent par la suite des conduites désirables ou admises. »¹²

Les représentations ont également pour point commun d'allier perception et imagination. Ce savant mélange entre la perception et l'imagination – quel que soit le degré de l'un ou de l'autre dans la formation des représentations – a une conséquence sur les comportements des individus : comportements et représentations s'influencent mutuellement¹³.

Les questions entourant la place du sujet au sein des représentations sont encore aujourd'hui largement discutées : les travaux des dernières années en témoignent. Jodelet s'intéresse ainsi au « mouvement de retour vers le sujet et l'approche des représentations sociales »¹⁴, Gonzalez-Rey

⁸ Sandrine Depeau, « De la représentation sociale à la cognition spatiale... », *art. cit.*, p.7.

⁹ Émile Durkheim, « Représentations individuelles et représentations collectives », *Revue de Métaphysique et de Morale*, t.VI, 1898, pp.3-22.

¹⁰ Jodelet souligne ainsi qu'« Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, plusieurs courants de pensée ont convergé pour discréditer la notion de sujet. Cependant, les conjonctures historiques et épistémologiques qui ont marqué la fin du siècle se sont traduites par la remise en cause des paradigmes jusqu'alors dominants, entraînant un renversement des positions dont la psychologie sociale ne saurait éviter de tenir compte. D'autant que ce renversement associe à la réhabilitation de la notion du sujet une reconnaissance de celle de représentation comme phénomène social majeur » (Denise Jodelet, « Le mouvement de retour vers le sujet et l'approche des représentations sociales », *Connexions*, 1, 89, 2008, p.25).

¹¹ Sandrine Depeau, « De la représentation sociale à la cognition spatiale... », *art. cit.*, p.7.

¹² Serge Moscovici, *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, PUF, 1976, p.48

¹³ Thierry Ramadier, « Les représentations cognitives de l'espace... », *art. cit.*

¹⁴ Denise Jodelet, « Le mouvement de retour vers le sujet... », *art. cit.*

traite de la « subjectivité sociale, sujet et représentations sociales »¹⁵. D'autres études soulignent encore la place de l'expérience vécue au sein des représentations¹⁶. De même, dans leur ouvrage intitulé *Psychologie de l'espace*, Moles et Rohmer soulignent que « dans une société où la vie quotidienne prend de plus en plus d'importance et devient comme l'interface dominant de l'être avec le réel, le rapport homme-environnement se présente désormais comme le véritable élément microscopique sur lequel se construisent toutes les structures à grande échelle que nous avons à considérer »¹⁷. Cette relation entre l'individu et son milieu se compose d'une multitude d'éléments parmi lesquels se trouvent les représentations.

Les géographes l'ont d'ailleurs bien compris puisqu'ils tendent à insérer de plus en plus dans les années 1980, l'analyse des représentations de l'espace dans leurs travaux. Selon Staszak, à partir de cette période, « le chercheur [c'est-à-dire le géographe] ne cherche pas à décrire un monde objectif déjà là, auquel il sait qu'il n'a pas accès, ou dont il doute de l'existence ou qu'il laisse aux sciences dures, mais il tente de comprendre les représentations qui motivent les pratiques de l'espace impliquées dans la production de celui-ci »¹⁸.

L'analyse des représentations constitue donc une voie d'accès aux comportements des individus et à leur explication. Cependant, saisir ces représentations peut se faire de différentes manières. Les méthodes les plus couramment utilisées, quel que soit l'objet de recherche choisi, sont les suivantes : l'analyse de discours, l'analyse iconographique ou bien encore l'analyse de contenu¹⁹. Une autre alternative réside dans la carte mentale, instrument qui mérite d'être défini afin de poursuivre notre réflexion.

La carte mentale : définitions, objectifs et formes

Référer à la carte mentale nécessite de revenir sur l'acception de cette expression et ce, pour plusieurs raisons. Premièrement, plusieurs expressions s'appliquent à une même réalité : « mental map »²⁰, « dessin »²¹, « maps in mind »²². À ce sujet, Haas rappelle également :

« Le concept de carte mentale est, actuellement, largement utilisé dans le domaine de la cognition humaine ; cependant, bien que la terminologie reste la même, ce terme prend plusieurs sens, selon que l'on s'intéresse au processus ou au produit de la représentation mentale de l'espace. De plus, il peut être, aussi, attribué à la méthode utilisée pour faire extérioriser ce produit spatial par les sujets. »²³

Bien entendu, et comme mentionné auparavant dans l'introduction, c'est à cette dernière définition que nous référons dans le cadre de la présente démarche.

Deuxièmement, la variété des formes que peut prendre la carte mentale invite à s'attarder sur sa définition. Dans la mesure où c'est la géographie et la psychologie qui ont le plus pensé et exploité cet instrument, cette sous-partie réfèrera directement aux travaux de ces disciplines.

Développée entre autres grâce aux travaux des psychologues et de Kevin Lynch²⁴, plusieurs

¹⁵ Fernando Gonzalez-Rey, « Subjectivité sociale, sujet et représentations sociales », *Connexions*, 1, 89, 2008, pp.107-119.

¹⁶ Denise Jodelet, « Place de l'expérience vécue dans le processus de formation des représentations sociales », in V. Hass, *Les savoirs du quotidien. Transmissions, Appropriations, Représentations*, Rennes, PUR, 2006, pp.235-255.

¹⁷ Abraham Moles et Elisabeth Rohmer, *Psychologie de l'espace*, Paris, Casterman, 1978, p.164.

¹⁸ Jean-François Staszak, « Représentation de l'espace », in J. Lévy et M. Lussault, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, p.793.

¹⁹ Hervé Gumuchian, « Les représentations en géographie : définitions, méthodes et outils », in Y. André, A. Bailly, R. Ferras, J.-P. Guérin et H. Gumuchian, *Représenter l'espace. L'imaginaire spatial à l'école*, Paris, Anthropos, 1989, p.37

²⁰ Ti-Fu Tuan, *Space and Place : the Perspectives of experience*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1977 ; Peter Gould et Rodney White, *Cartes mentales*, Fribourg, Éditions Universitaires de Fribourg, 1984.

²¹ Anne Fournand, « Images d'une cité... », *art. cit.*

²² Roger Downs et David Stea, *Maps in mind : reflections on cognitive mapping*, New York, Harper & Row, 1977.

²³ Valérie Haas, « Les cartes cognitives : un outil pour étudier la ville sous ses dimensions socio-historiques et affectives », *Bulletin de psychologie*, 57, 6, 2004, p.621.

²⁴ Kevin Lynch, *L'image de la cité*, Paris, Dunod, 1976.

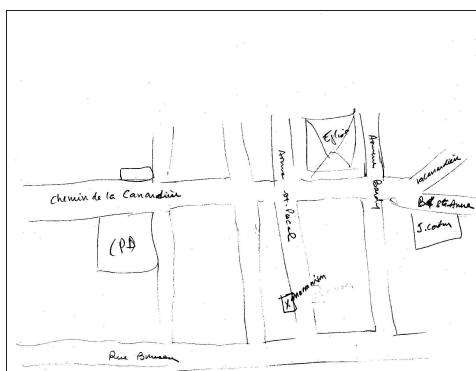
auteurs ont contribué à l'utilisation de la carte mentale : Gould et White²⁵, Downs et Stea²⁶, Tuan²⁷ et Appleyard²⁸. Ces auteurs ont mené une série d'études, demandant aux individus de dessiner un espace donné. À titre d'exemple, Appleyard a mis en évidence les façons différentes dont des groupes de personnes qui résident dans une même ville la dessinent et la structurent différemment²⁹.

Les représentations en géographie sont tantôt matérielles, tantôt immatérielles. Si toute carte, matérielle ou imaginaire, reflète une certaine réalité, la carte géographique traditionnelle tente de représenter le plus fidèlement possible l'espace terrestre. *A contrario*, la carte mentale n'exige pas de se conformer à la réalité³⁰ et elle peut être très éloignée de la carte géographique traditionnelle. Un tel point de vue est repris par Haas qui précise : « considérées comme des erreurs ou des distorsions, ces cartes cognitives se révèlent pourtant être de puissants témoignages des relations que les sujets entretiennent dans et avec [le territoire à l'étude] »³¹.

Il convient cependant de mentionner que la carte mentale peut prendre des formes variées et que les possibilités sont nombreuses. Parmi les plus fréquentes, deux types de cartes mentales peuvent être proposés. Une des plus connues consiste à demander à une personne de dessiner sur une feuille blanche, sans autres documentations ou indications, l'objet de l'étude. Ce type de carte mentale est souvent utilisé dans le cadre d'une analyse d'un lieu, d'un quartier spécifique ou de parcours dans la ville (exemple 1). Selon Staszak, « il s'agit de la carte que dessine à main levée et sans aucune aide extérieure (de mémoire), un être humain à qui l'on demande de représenter un espace qu'il connaît plus ou moins. Cette carte mentale est un produit bien sûr fort différent des cartes "objectives" des scientifiques. Elle est une représentation inexacte de l'espace de référence »³².

Exemple 1 : carte mentale individuelle sous forme de dessin

Instructions données par le chercheur à l'enquêté : « Dessinez-moi votre quartier »



Source : Breux 2007.

Une autre forme vise à « reconstruire le plus fidèlement et le plus complètement possible les schémas opératoires intérieurs à partir d'enquêtes, de sondages, de questionnaires, de recherches sémantiques ou iconographiques ou encore d'observation des comportements. À partir de ces matériaux, on peut élaborer un modèle commun à un groupe déterminé, un référentiel qui peut prendre la forme d'une configuration spatiale reconstituée sous forme de lignes de fréquence [...] ou de carte déformée »³³. L'exemple 2 illustre le modèle commun à un ensemble d'étudiants genevois représentant une même zone géographique.

²⁵ Peter Gould et Rodney White, *Cartes mentales*, op. cit.

²⁶ Roger Downs et David Stea, *Maps in mind...*, op. cit.

²⁷ Ti-Fu Tuan, *Space and Place...*, op. cit.

²⁸ Donald Appleyard, « Styles and methods of structuring a city », *Environment and behavior*, 2, 1, 1970, pp.100-117.

²⁹ *Ibid.*

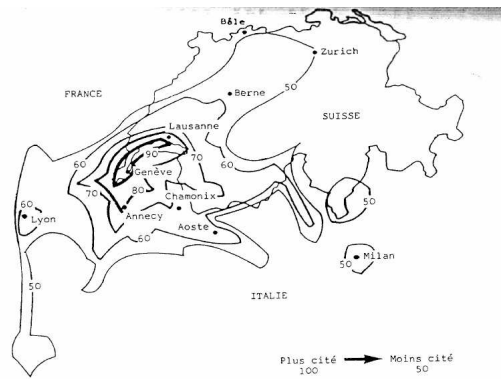
³⁰ Thierry Ramadier, « Les représentations cognitives de l'espace... », art. cit.

³¹ Valérie Haas, « Les cartes cognitives... », art. cit., p.621.

³² Jean-François Staszak, « Carte mentale », in J. Lévy et M. Lussault, *Dictionnaire...*, op. cit., p.133.

³³ Yves André, « Les cartes mentales », in Y. André, A. Bailly, R. Ferras, J.-P. Guérin et H. Gumuchian, *Représenter l'espace. L'imaginaire spatial à l'école*, Paris, Anthropos, 1989, p.158.

Exemple 2 : cartes mentales agrégées sous formes de configuration spatiale reconstituée sous forme de lignes de fréquence



Source : André, 1989.

Si les formes de la carte mentale peuvent être diverses, il convient également de noter que les objectifs qu'elle poursuit sont également distincts. Plus spécifiquement, deux objectifs peuvent être identifiés. Premièrement, il y a les analyses qui sous-tendent un objectif pédagogique. C'est par exemple le cas des études qui demandent aux étudiants de dessiner un objet afin que l'analyse des résultats permette d'améliorer et d'adapter davantage l'enseignement de cet objet. L'exemple le plus courant est celui qui vise à comprendre comment des étudiants ou des élèves se représentent un espace afin d'être en mesure de mieux cibler l'enseignement dudit espace. Ainsi, André a mené une enquête en France auprès de jeunes élèves afin d'intégrer les représentations dans l'enseignement³⁴. Au Québec, Philie en 1989 a étudié la perception de l'espace des Iyujimiut afin d'inventorier les connaissances géographiques des jeunes élèves (de 13 à 19 ans)³⁵. Aux États-Unis, Chiodo a comparé les cartes mentales d'élèves représentant le monde selon qu'ils aient suivi deux méthodes d'enseignement différentes³⁶. En 2005, Comenetz a exploré les lieux les plus appréciés par des élèves vivant en Floride³⁷.

Deuxièmement, certaines études s'inscrivent dans l'analyse d'un aspect de la relation homme-environnement. Il s'agit alors de saisir un lieu ou un espace spécifique afin d'identifier la façon dont les individus se sentent dans cet espace, le parcourent, le fréquentent, l'apprécient, etc. Dans ce cas, les études portent sur des aspects très variés des relations entre un individu et un espace particulier. Fournand a ainsi essayé de comprendre la façon dont les jeunes d'une cité se sentaient dans leur milieu de vie, à partir de la réalisation d'une carte mentale³⁸. Au Québec, Prud'homme s'est servie de cet outil pour saisir la façon dont les enfants perçoivent la ville, en étudiant le trajet qui les mène de l'école à la maison³⁹. Enfin, l'ouvrage devenu maintenant classique de Gould et White visait l'identification des préférences spatiales d'un groupe donné⁴⁰.

En résumé, la carte mentale est une méthode de collecte de l'information reposant sur la réalisation, sous certaines conditions, d'une représentation spontanée d'un objet ou d'un espace par des individus d'un groupe donné. Cette rapide description de la carte mentale, plus précisément appliquée à la géographie, amène à souligner en quoi elle se distingue premièrement des techniques de cartographie traditionnelles et deuxièmement quels sont les liens qui peuvent être tissés avec la science politique et ses objets.

³⁴ Yves André, *Enseigner les représentations spatiales*, Paris, Anthropos, 1998.

³⁵ Pierre Philie, *La perception de l'espace des Iyujivimiut : représentations cognitives par un groupe de jeunes inuit du Nouveau-Québec*, Montréal, Département de géographie, Université de Montréal, 1989.

³⁶ John J. Chiodo, « Improving the Cognitive Development of Students' Mental Maps of the World », *Journal of Geography*, 96, 3, 1997, pp.153-163.

³⁷ Joshua Comenetz, « Mental Mapping: A Lesson That Creates Itself », *Journal of Geography*, 104, 3, 2005, 113-118.

³⁸ Anne Fournand, « Images d'une cité... », *art. cit.*

³⁹ Nathalie Prud'homme, « La ville imagée par les enfants », *Municipalité*, avril-mai 1994, pp.12-14.

⁴⁰ Peter Gould et Rodney White, *Cartes mentales*, *op. cit.*

La carte mentale, la géographie et la science politique

Dans un chapitre de livre consacré à l'évolution de la carte géographique, Lévy souligne quatre éléments permettant de parler d'une crise de la carte traditionnelle en géographie : les liens possibles avec des idéologies, visant à « instrumentaliser le lecteur »⁴¹, le caractère non-universel de l'utilisation de la carte en raison de l'apprentissage des langages qu'elle nécessite, la substitution progressive de la carte par des techniques telles que le GPS et enfin, le fait que de nombreux phénomènes sont mal pris en considération par la carte. Plus encore, Lévy précise :

L'émergence de l'acteur spatial individuel multiplie les points de vue pertinents qui, dans une démocratie, sont aussi immédiatement des points de vue légitimes. Les perceptions, les comportements, les représentations et les attentes de chacun deviennent des objets d'étude de plein exercice et non plus, comme on le voyait parfois naguère, un supplément d'âme couronnant une étude des infrastructures ou des flux. L'idée que les "cartes mentales" seraient pensables comme simples "déformations" des réalités "objectives" n'est plus tenable. L'émergence de ces acteurs multiples ouvre aussi sur un paradoxe dont nous n'avons pas encore sans doute pris la pleine mesure : de par ses mobilités actuelles ou virtuelles, chaque individu – le plus petit acteur spatial – s'approprie d'une manière ou d'une autre toutes les échelles de la maison ou de la rue au monde. D'où la nécessité de dessiner des cartes qui assument ce décalage entre des aires limitées (celles que représentent habituellement les cartes) et les spatialités sans rivage de ceux qui y vivent⁴².

Ainsi définir les territoires qui détiennent un sens aujourd'hui pour les individus est une entreprise délicate, notamment en raison des caractéristiques propres à la cartographie traditionnelle. Si de nouvelles techniques de cartographie peuvent être envisagées⁴³, il n'en demeure pas moins que la pertinence d'utiliser la carte mentale, comme outil permettant de saisir l'espace d'un individu prend ici tout son sens.

Ce problème de définition a des conséquences directes sur la dimension politique des territoires puisque comme l'affirme Dufour, il devient de plus en plus difficile de saisir les territoires de la représentation politique⁴⁴. La science politique a cependant déjà recours à la cartographie, et plus précisément dans le domaine de l'analyse électorale. Dans un article sur l'invention et les usages de la carte électorale, Garrigou souligne qu'au début du XIX^e siècle, la carte est d'abord un instrument politique : « la carte représentait d'abord une sorte d'occupation du territoire. L'opération qui consiste à affecter une couleur au département, ensuite à la circonscription s'apparente à un remplissage ou un marquage de territoire »⁴⁵. L'auteur insiste par la suite sur le fait que l'usage de la carte est d'autant plus frappant lorsqu'il est associé à un usage militaire puisqu'alors la carte est « destinée à mettre en scène une victoire »⁴⁶.

L'usage de la carte a grandement évolué, des classements politiques à la représentation des opinions politiques⁴⁷ et c'est notamment à André Siegfried que l'on doit les premiers travaux de ce que certains nomment la géographie électorale⁴⁸. Lévy note par ailleurs à ce sujet qu'« André Siegfried est considéré comme le fondateur de la géographie politique en France, mais aussi comme le "père" de la science politique »⁴⁹.

Après une période de marginalisation de l'œuvre de Siegfried, les années 1980 marquent, en France du moins, la renaissance de la géographie électorale. Si celle-ci se caractérise tout d'abord par sa diversité, elle n'en est pas moins souvent associée et « réduite à une science de la

⁴¹ Jacques Lévy, « Un tournant géographique ? », in B. Debarbieux et M. Vanier, *Ces territoires qui se dessinent*, Paris, Éditions de l'Aube, 2002, p.134.

⁴² *Ibid.*, p.134.

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ Pascale Dufour, « Les nouvelles frontières de la citoyenneté », *Éthique publique*, 7, 1, 2005, pp.56-63.

⁴⁵ Alain Garrigou, « Invention et usages de la carte électorale », *Politix*, 3, 10, 1990, p !,36.

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ Hervé Guillorel, « 70 ans de géographie électorale », *Politix*, 2, 5, 1989, pp.57-68.

⁴⁹ Jacques Lévy, « André Siegfried (1875-1959) », in J. Lévy et M. Lussault, *Dictionnaire...*, op. cit., p.841.

localisation »⁵⁰. Bussi souligne cependant que la géographie électorale « s'intéresse pourtant désormais à l'ensemble des questions territoriales qui traversent les scrutins, aussi bien au niveau des résultats, de l'explication du vote, que des discours ou des représentations »⁵¹. Néanmoins, que ce soit au sein des analyses monographiques, au sein des analyses géopolitiques, de l'analyse spatiale ou encore au sein de la géographie électorale comportementale⁵², la carte mentale n'est – à notre connaissance – guère utilisée.

Cette rapide insertion dans le domaine de la géographie et de la science politique montre le potentiel que la carte mentale recèle. Utilisée pour appréhender les représentations des individus, la carte mentale permet d'aller au-delà des représentations purement spatiales pour toucher à des réalités diverses dont plusieurs sont de nature politique. La pertinence de son usage est cependant conditionnée au respect d'un certain nombre de critères d'ordre méthodologique.

II. La carte mentale : possibilités méthodologiques ?

Conditions matérielles de réalisation

La carte mentale est un outil qui suscite la controverse en raison des conditions délicates d'utilisation qu'il suscite d'une part et des difficultés de son interprétation d'autre part. En effet, la carte mentale, pour être valide, exige le respect de certaines règles.

Premièrement, la similarité des conditions de réalisation est essentielle : il s'agit d'assurer à tous la réalisation d'un même exercice dans les mêmes conditions de temps, de silence, sur un papier uniforme avec les mêmes instructions. Deuxièmement, pour être valide, la carte mentale doit être réalisée auprès d'un groupe, issu d'un échantillonnage homogène, qui présente les mêmes caractéristiques socioéconomiques, parmi lesquelles figure l'âge : « corroborant les acquis de la psychologie, les dessins révèlent une évolution avec l'âge »⁵³. De même, « chaque individu est unique dans sa relation au monde mais appartient aussi à un groupe socio-culturel, à un groupe qui nourrit sa vision »⁵⁴ de l'objet en question. C'est une des raisons pour lesquelles cet outil est souvent utilisé dans les classes d'étudiants ou d'élèves, car c'est avec de tels groupes relativement homogènes que cette similarité est le plus susceptible d'être atteinte.

Si ces conditions de réalisation semblent relativement rigides, certaines d'entre elles peuvent être contournées grâce à un échantillonnage moins homogène ou un échantillonnage par contraste. En effet, concernant l'échantillonnage⁵⁵, il est possible de réaliser les cartes mentales auprès de personnes qui, sans avoir le même âge ni appartenir au même groupe socio-culturel, ont un point commun (l'engagement dans une association spécifique par exemple). Dans ce cas, l'élaboration d'un modèle commun à tous permet d'identifier les distinctions selon les groupes d'appartenance, comme nous le verrons dans la section suivante consacrée à l'interprétation de la carte mentale. En tout état de cause, à l'instar des autres méthodes de collecte de l'information recourant à l'échantillonnage, l'usage de la carte mentale doit respecter les deux critères de diversification et de saturation⁵⁶. Par ailleurs, afin de contrer les différences liées aux capacités de dessin de chacun, la carte mentale doit être utilisée de façon complémentaire à un autre type de collecte de données tel que peut l'être l'entretien, voire le questionnaire. De même

⁵⁰ Michel Bussi, « Géographie électorale », in P. Perrineau et R. Reynié, *Dictionnaire du vote*, Paris, Belin, 2001, p.483.

⁵¹ *Ibid.*

⁵² Pour en connaître davantage sur les différentes approches constitutives de la géographie électorale, voir Michel Bussi, *ibid.*

⁵³ Yves André, « Les cartes mentales », *art. cit.*, p.162.

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ Alvaro Pires, « Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique », in J. Poupart, L.-H. Groulx, J.-P. Deslauriers, A. Laperrière et R. Mayer, *La recherche qualitative, Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin éditeur, 1997, pp.113-169.

⁵⁶ *Ibid.*, 154-159.

l'explication du dessin par la personne qui l'a effectué permet de réduire une partie de l'influence de ces variables liées aux conditions de réalisation.

La difficulté principale de la carte mentale ne réside non pas tant dans sa réalisation que dans son interprétation. Comme le souligne Ramadier, la carte mentale constitue un objet complexe⁵⁷. Il convient donc de s'interroger sur l'interprétation des données auxquelles permet d'accéder cet outil.

L'interprétation des données de la carte mentale

L'interprétation et l'analyse des cartes mentales consistent à trouver un sens aux données recueillies par cet instrument en fonction du cadre analytique de la recherche. Toutefois, l'interprétation peut être délicate en raison d'une part de l'échelle du dessin réalisé, qui est parfois très différente d'une carte à l'autre et des capacités de dessin de chacun d'autre part. En dépit de cela, comme le souligne André, « le dépouillement d'une série de cartes d'un groupe donné fait apparaître des caractères communs à tous, des caractères communs à quelques-uns, d'autres enfin propres à chacun »⁵⁸.

Plusieurs étapes balisent l'interprétation des données afin que les résultats de la recherche menée atteignent une grande portée explicative. Autrement dit, il s'agit de respecter les exigences des critères de validité interne, de validité externe et de fiabilité lors de l'interprétation des données⁵⁹. Il convient dans un premier temps d'opérer un classement des informations présentes sur les cartes afin de créer un modèle commun à tous, à partir duquel « on pourra comparer chaque production et faire ainsi ressortir les personnalités ou l'existence de sous-groupes »⁶⁰. La conception de ce référentiel commun peut se réaliser sur la base d'indicateurs préétablis. La deuxième étape consiste à créer des sous-modèles à partir du référentiel général existant. Certains auteurs ont d'ailleurs élaboré de véritable typologie selon un critère, généralement la forme de la carte mentale. Ainsi, la détermination d'indicateurs spécifiques, dans le but de créer tant un modèle général qu'un ensemble de sous-modèles assure une lecture systématique des cartes mentales et facilite l'interprétation de ces dernières. Il est certain qu'une des qualités de l'analyse d'un tel outil réside – comme tous les autres types de collectes de l'information par ailleurs – dans la rigueur du protocole et de l'analyse menée par le chercheur.

En complément de l'interprétation systématique du corpus de cartes à l'aide du référentiel commun et des sous-modèles, il est possible de recourir au traitement informatique. Celui-ci peut mobiliser des outils différents selon les cartes recueillies ainsi que les objectifs du chercheur. On peut en mentionner trois. Une première manière de traiter informatiquement un corpus est d'utiliser un logiciel d'analyse qualitative de contenu, notamment ce que les chercheurs anglophones qualifient de CAQDAS pour *Computer Assisted Qualitative Data Analysis Software* comme, par exemple, NVivo, WeftQDA, TamsAnalyser ou HyperRESEARCH (seul ce dernier permet toutefois de traiter des images). Ces logiciels reposent sur la réflexion et l'action du chercheur qui va coder l'ensemble de son corpus en appliquant son cadre et ses catégories d'analyse, suivant ainsi les pratiques traditionnelles de l'analyse qualitative⁶¹. Une autre approche est de recourir aux logiciels statistiques classiques afin d'effectuer des analyses quantitatives, si la taille de l'échantillon le permet, en recodant le corpus de cartes en données numériques sur la base des variables et indicateurs de la recherche. Généralement, la constitution de variables dichotomiques sera privilégiée. Un traitement statistique pourra alors

⁵⁷ Thierry Ramadier, « Les représentations cognitives de l'espace... », *art. cit.*

⁵⁸ Yves André, « Les cartes mentales », *art. cit.*, p.158.

⁵⁹ Anne Laperrière, « Les critères de scientificité des méthodes qualitatives », in J. Poupard, L.-H. Groulx, J.-P. Deslauriers, A. Laperrière et R. Mayer, *La recherche qualitative, Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin éditeur, 1997, pp.365-389.

⁶⁰ Yves André, « Les cartes mentales », *art. cit.*, p.162.

⁶¹ Nigel G. Fielding et Raymond M. Lee, *Computer Analysis and Qualitative Research*, Thousand Oaks, Sage, 1998 ; Graham R. Gibbs, *Qualitative Data Analysis: Explorations with NVivo*, Buckingham, Open University Press, 2002 ; Christophe Lejeune, « Au fil de l'interprétation. L'apport des registres aux logiciels d'analyse qualitative », *Revue Suisse de Sociologie*, 34, 3, 2008, pp.593-603.

s'opérer en effectuant des analyses bi- ou multi-variées soit entre les variables créées soit en relation avec d'autres données quantitatives recueillies par questionnaire auprès des mêmes répondants⁶². Enfin, une dernière approche, permettant de combiner analyses qualitatives et quantitatives, est l'élaboration d'une base de données, en utilisant un logiciel comme Access. Cette méthode permet, selon Fournand, « de quantifier les informations, de les trier mais aussi de les mettre en relation »⁶³.

Si le traitement informatique peut constituer une aide intéressante au chercheur dans l'analyse de son corpus de cartes notamment lorsque celui-ci est important, le recours à ces outils ne générera une valeur ajoutée qu'en application d'une grille d'analyse systématique et préalablement définie par le chercheur lui-même sur la base des données qu'il a recueillies.

Forces et limites

En dépit des qualités de cet outil, il est certain que son utilisation est loin de faire l'unanimité. Certains – parmi les géographes – déplorent l'emploi de cet outil car les qualités de dessin de chacun sont loin d'être égales : « c'est une chose d'avoir un espace en tête et d'être capable de le cartographier à la demande (même mal) ; c'en est une autre d'avoir en tête une carte mentale, c'est-à-dire de disposer dans sa mémoire, non seulement des images ou des connaissances d'un espace, mais d'une véritable représentation cartographique de celui-ci. Ceci revient à réifier, à naturaliser la carte, à la concevoir comme une véritable structure de la perception et de la conception de l'espace »⁶⁴. D'autres sont sceptiques face à l'interprétation de la carte mentale et s'interrogent sur le sens réel de la signification des éléments représentés. Pour d'autres encore, la carte mentale invite à mettre en ordre des éléments que l'individu n'aurait peut être pas spontanément mis ensemble : la carte mentale serait donc créatrice d'un biais :

« On peut penser que la carte mentale que l'on dessine à la demande n'est qu'un exercice laborieux et artificiel pour lequel on mobilise des aptitudes et des connaissances disparates, en rien organisées comme une carte dans l'esprit de la personne avant que celle-ci ne la dessine. Dans ce cadre d'analyse, en tout cas, on a pu tenter de mettre à jour des types de référentiels spatiaux de l'individu [...] donc de formaliser le mode de rapport cognitif en pratique du sujet à l'espace qui se manifesterait dans la carte mentale. »⁶⁵

L'ensemble de ces critiques sont certes recevables même si certaines d'entre elles ne font finalement que dénoncer « cette mystification du réel » dont le groupe de chercheurs intitulé Nyangatom avait parlé à la fin des années 1970 lorsque le terme d' « espace vécu » commençait à être employé⁶⁶.

Quoi que l'on pense de ces limites, la carte mentale comporte un grand nombre de qualités. Parmi celles-ci, se trouve l'originalité de l'information recueillie. Cet outil laisse en effet une grande liberté à la personne interrogée : l'individu est libre de représenter ce que bon lui semble en fonction de l'énoncé qui lui a été assigné. Comme le souligne Félonneau, la carte mentale permet de connaître « les représentations qu'a un sujet des environnements qu'il décrit beaucoup plus que sur le réel lui-même »⁶⁷. S'il est vrai que cet exercice peut intimider certaines personnes, notre expérience nous a montré que le taux de refus était le même lorsqu'il s'agissait d'un simple entretien⁶⁸. De même, la spontanéité de la réponse que provoque la carte mentale n'est pas à négliger. Si certes l'enquêté peut être gêné par la présence de l'enquêteur, l'interaction entre le chercheur et la personne interrogée est minimale et différente des interactions suscitées

⁶² Min Reuchamps, Geoffrey Grandjean et Élodie Flaba, « *Dessinez la Belgique* » : *Comment de jeunes Belges francophones voient le fédéralisme*, Liège, Éditions de l'Université de Liège, 2009.

⁶³ Anne Fournand, « Images d'une cité... », *art. cit.*, p.538.

⁶⁴ Jean-François Staszak, « Carte mentale », *art. cit.*, p.133.

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ Nyangatom, « Critique de l'"espace vécu" », *Hérodote*, 1978, pp.150-159.

⁶⁷ Marie-Line Félonneau, 2003, « Les représentations sociales dans le champ de l'environnement », in G. Moser et K. Weiss, *Espaces de vie, Aspects de la relation homme-environnement*, Paris, Armand Colin, 157.

⁶⁸ Sandra Breux, 2007, *op. cit.*

par les méthodes d'enquête traditionnelles quantitatives (les sondages par exemple) ou qualitatives (les entretiens par exemple). Qui plus est, rappelons la flexibilité de cet outil : utilisée seule ou de façon complémentaire aux outils plus classiques, la carte mentale permet d'enrichir la qualité des informations recueillies d'une part et d'autre part son usage n'est pas figé. La carte mentale peut s'adapter à des objets de recherche ou à des populations très diversifiées tout en respectant un cadre éthique rigoureux. La carte mentale franchit facilement la barrière des langues puisque le dessin est universel. Enfin, elle permet de dévoiler des éléments des représentations collectives d'une population comme l'entendait Durkheim⁶⁹. L'exemple, présenté ci-dessous, de la représentation du fédéralisme qu'ont les Belges et les Canadiens illustre ce propos.

En offrant la possibilité d'aller au-delà des représentations purement spatiales, il est possible de penser que cet outil constitue également une voie d'accès à des objets plus proches de la science politique.

III. Potentialités et apports à la science politique

Représentations mentales et science politique

À notre connaissance, la carte mentale n'est que peu employée en science politique. Cela ne veut pas dire que la science politique ne s'intéresse pas aux représentations mentales. Les études sur les représentations mentales sont en effet nombreuses. C'est le cas de l'enquête de Richards dont l'objectif était de comprendre la façon dont les individus peuvent coordonner leurs préférences conflictuelles en l'absence de communication⁷⁰. En 1980, l'article de Henrikson, publié dans *l'International Political Science Review* détaillait la façon dont les officiers américains se représentent leur pays et le reste du monde⁷¹. Mais ces deux études traitent de cartes mentales en tant que représentations mentales et n'emploient nullement l'outil « carte mentale ». Toutefois, Laponce, utilisant la technique de la carte mentale, a tenté de répondre à une triple question : quels pays situons-nous au centre du monde ? Comment ce centre cloisonne-t-il l'espace géographique, et, à l'inverse, comment sert-il à le décloisonner ? Pour éclairer ces questions, l'auteur s'est basé sur une enquête par cartes mentales recueillies auprès d'étudiants américains, belges, canadiens, français, suisses, et polonais⁷². De cette étude ressort que le centre est généralement associé par les répondants à son pays, ses voisins géographiques, ses proches par la culture et les superpuissances. Toutefois, le choix du centre peut résulter soit d'une homogénéité géographique – dans ce cas, le centre est une icône qui cloisonne l'espace géographique – soit d'une combinaison de facteurs plus larges tenant de la géographie, de la culture et de la puissance politique – dans ce cas, le centre est un carrefour où convergent des facteurs de classification fort différents. Ainsi, les cartes mentales réalisées par les étudiants peuvent être fort éloignées des cartes réelles mais elles reflètent une vision du monde reposant non seulement sur des facteurs géographiques mais également culturels et politiques. Le politologue conclut : « ces cartes mentales, lors même qu'elles paraissent incohérentes, ne sauraient être absentes de l'analyse des comportements politiques, même, comme le recommande [sic] Henrikson, aux plus hauts niveaux de l'action diplomatique⁷³ »⁷⁴, puisque ces représentations du monde – et de son centre, en particulier – influencent la perception des

⁶⁹ Dénes Némedi, « Collective consciousness, morphology, and collective representations: Durkheim's sociology of knowledge », *Sociological perspectives*, 38, 1, 1995, pp.41-56.

⁷⁰ Diana Richards, « Coordination and Shared Mental Models », *American Journal of Political Science*, 45, 2, 2001, pp.259-276.

⁷¹ Alan K. Henrikson, « The Geographical "Mental Maps" of American Foreign Policy Makers », *International Political Science Review/Revue internationale de science politique*, 1, 4, 1980, pp.495-530.

⁷² Jean Laponce, « Le centre du monde: icône ou carrefour ? », *International Review of Sociology/Revue Internationale de Sociologie*, 11, 3, 2001, pp.299-307.

⁷³ Alan K. Henrikson, « The Geographical "Mental Maps" », *art. cit.*

⁷⁴ Jean Laponce, « Le centre du monde: icône ou carrefour ? », *art. cit.*, 305.

autres pays et donc les éventuels rapports que l'on entretient avec eux au travers, par exemple, de relations diplomatiques ou de coopération au développement.

La question se pose donc de savoir ce que la science politique aurait à gagner dans l'utilisation de la carte mentale. Plusieurs réponses peuvent être esquissées. Premièrement, comme nous l'avons vu, la carte mentale est très souvent utilisée pour appréhender l'espace, même si la discipline est extérieure à la géographie. Or, les liens qui unissent l'espace, et plus précisément le territoire au politique laissent penser que la carte mentale pourrait constituer une voie d'accès plus qu'intéressante à certains objets caractéristiques de la science politique. Dans un contexte contemporain de mobilité accrue des individus, de rééchelonnement politique, de re/déterritorialisation, lier la dimension politique à la question territoriale pourrait s'avérer plus qu'intéressant. À titre d'exemple, alors que le Québec et le Canada ont connu depuis une dizaine d'années des processus de réorganisation municipale, il pourrait être pertinent de saisir les territoires qui font sens politiquement pour les individus aujourd'hui⁷⁵.

Deuxièmement, des thèmes plus éloignés des questions territoriales peuvent être abordés : le régime politique d'un pays ou même encore l'avenir d'un pays, voire même la façon dont on se représente une frontière spécifique, ou une question conflictuelle. Reuchamps s'est ainsi intéressé aux représentations que les citoyens ont du fédéralisme tant au Canada qu'en Belgique (voir ci-dessous). De telles analyses ne sont pas sans lien avec les considérations exposées par Yves Lacoste sur la géopolitique qui considère que les rivalités de pouvoir peuvent se comprendre à partir de l'analyse des représentations véhiculées par les acteurs en lice⁷⁶. Il pourrait également être question de s'interroger sur des objets dont les représentations ont encore été que trop peu étudiées comme c'est le cas du cyberspace. À partir des représentations que des étudiants inscrits en science politique ont de cet objet, Loiseau propose quelques pistes de réflexions à ce sujet⁷⁷.

Troisièmement, en saisissant les représentations d'un objet, – et en partant du principe que les représentations influencent les comportements et vice-versa⁷⁸ –, il est possible de penser que la carte mentale pourrait venir éclairer certains aspects des comportements politiques, qu'ils soient individuels ou collectifs par exemple. Il pourrait s'agir par exemple de comprendre l'influence que peut avoir le territoire dans la détermination du comportement politique individuel par exemple⁷⁹ ou bien encore de voir si les territoires institutionnels correspondent aux territoires vécus par les individus.

Afin d'illustrer nos propos, la partie suivante sera consacrée à l'exposition de deux recherches en science politique ayant utilisé la carte mentale. La première recherche utilise la forme la plus commune de la carte mentale (celle du dessin) et lie les représentations territoriales à la participation politique individuelle à l'échelle locale et urbaine. La seconde recherche, qui s'inspire davantage du modèle commun d'André⁸⁰, fait appel à un type de carte mentale originale, alliant dessin et nuage de mots et propose une analyse comparative du fédéralisme au Canada et en Belgique.

⁷⁵ Sandra Breux et Marie-Ève Dostie, « Idéologie et identité : les préférences territoriales des Québécois », in *Traces d'appartenance*, Québec, Les cahiers du CELAT, sous presse.

⁷⁶ Yves Lacoste, « Préambule », in id., *Dictionnaire de géopolitique*, Paris, Flammarion, 1995.

⁷⁷ Hugo Loiseau, « La carte mentale et le cyberspace », *Communication présentée lors du séminaire de recherche : « De l'usage de la carte mentale en science politique : potentialités et limites d'un outil encore peu utilisé »*, Université de Liège, 7 septembre 2009.

⁷⁸ Serge Moscovici, *La psychanalyse, son image et son public : étude sur la représentation sociale de la psychanalyse*, Paris, Presses universitaires de France, 1961 ; Denise Jodelet, « Réflexion sur le traitement de la notion... », *art. cit.*

⁷⁹ Voir ci-dessous ainsi que Sandra Breux, « Représentations territoriales et engagement public individuel : premières explorations », *Politique et sociétés*, 27, 3, 2008, pp.177-211.

⁸⁰ Yves André, Yves André, « Les cartes mentales », *art. cit.*

Deux exemples de recherches en science politique utilisant la carte mentale

1) Représentations territoriales et participation politique individuelle

La première enquête s'inscrit dans le domaine de la sociologie politique et de la compréhension des comportements politiques individuels. Plus précisément, l'objectif de notre recherche est de saisir dans quelle mesure les représentations qu'un individu a de son milieu de vie sont susceptibles de co-déterminer sa participation politique à l'échelle locale et urbaine. Pour ce faire, des entretiens semi-directifs et des cartes mentales ont été réalisées auprès d'une cinquantaine de citoyens, engagés différemment sur la scène publique locale⁸¹ de la ville de Québec : la moitié des membres de l'échantillon participe aux conseils d'administration des conseils de quartier de la ville de Québec, tandis que l'autre moitié de l'échantillon est engagé bénévolement au sein d'associations dans le domaine des loisirs. Précisons également que l'engagement des membres des conseils de quartier se fait à l'échelle du quartier alors que l'engagement des bénévoles dans le domaine des loisirs se réalise à des échelles plus variées allant du quartier, à l'arrondissement, en passant par la ville. La consigne pour la réalisation de la carte mentale était volontairement large : « Dessinez-moi votre quartier ». En raison des limites propres à cet outil et exposées plus haut, les informations contenues dans les cartes mentales étaient considérées comme étant complémentaires aux entretiens.

Notre recherche mettait en lien deux concepts : les représentations territoriales d'une part et la participation politique d'autre part. Quatre variables ont été associées au concept de représentations territoriales : l'espace décrit (la parole reliée au territoire), l'espace de vie (les pratiques reliées au territoire), l'espace vécu (les sentiments reliés au territoire) et l'espace politique (dimension politique du territoire décrit, pratiqué et vécu)⁸² et des indicateurs sont venus préciser chacune d'entre elles, notamment en fonction de l'outil d'enquête retenu (Tableau 1). Par ailleurs, trois variables définissent la participation politique : la pratique participative, la pratique associative et la pratique électorale.

TABLEAU 1. VARIABLES ET INDICATEURS (Source : Breux, 2007)

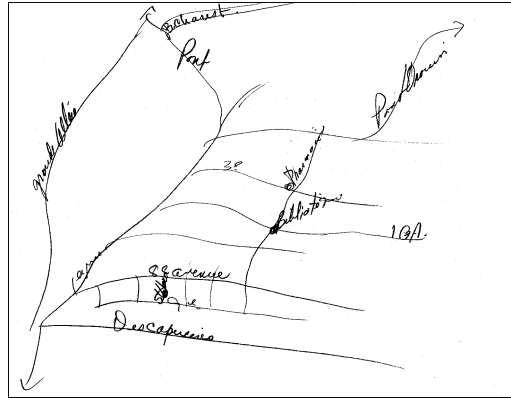
Variables	Indicateurs entretiens	Indicateurs cartes mentales
Espace décrit	Nomination de l'espace (thèmes abordés)	Structuration de l'espace (voies, nœuds, repères, limites) Échelle (taille du dessin) Forme (forme du dessin)
Espace de vie	Nature des lieux fréquentés Fréquence des lieux fréquentés	Nombre et nature des lieux dessinés Parcours dans le quartier
Espace vécu	Jugement de valeur sur le quartier (aimer/ne pas aimer) Lieux appréciés/non appréciés	Formes ouvertes/fermées Présence/absence humaine
Espace politique	Nomination du territoire politique Nature et fréquence des lieux fréquentés Raisons à l'origine des pratiques politiques	Présence/absence de lieux identifiés comme politiques Présence/absence de dénominations politiques.

Seuls deux aspects des résultats seront ici exposés : les limites du territoire représenté et la présence/absence de dénominations politiques sur la carte mentale. Les résultats mettent en évidence deux points. Premièrement, la représentation du quartier au sein des cartes mentales permet de préciser la connaissance que les gens ont de leur quartier : les cartes mentales permettent de voir que le quartier représenté ne correspond pas toujours au territoire tel qu'il est défini institutionnellement, confirmant généralement les informations recueillies lors des entretiens. Le territoire représenté est souvent plus vaste (dépassant les limites institutionnelles), (voir Carte 1). La carte 1 représente un quartier de l'arrondissement Limoilou de la ville de Québec (en basse-ville). Or, le dessin fait référence à des voies de communication traversant l'arrondissement de la Cité en haute-ville, telle que la rue Grande-Allée. Avant de dessiner cette carte, la personne – alors qu'il lui était demandé de dessiner son quartier – avait répondu : « Ben...je me promène souvent en auto et je me promène pas souvent à pied donc euh je peux pas vous le décrire vraiment » (BL.H.8 ; Carte 1).

⁸¹ Pour plus de précisions sur le choix de cet échantillon, consultez Sandra Breux, 2007, *op. cit.*

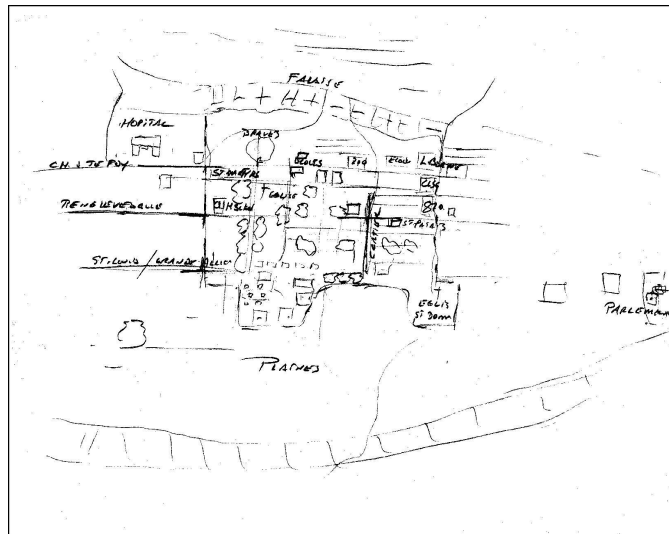
⁸² Breux Sandra, 2007, *op. cit.*

Carte 1



Source : Carte d'un bénévole dans le domaine des loisirs, Breux, 2007.

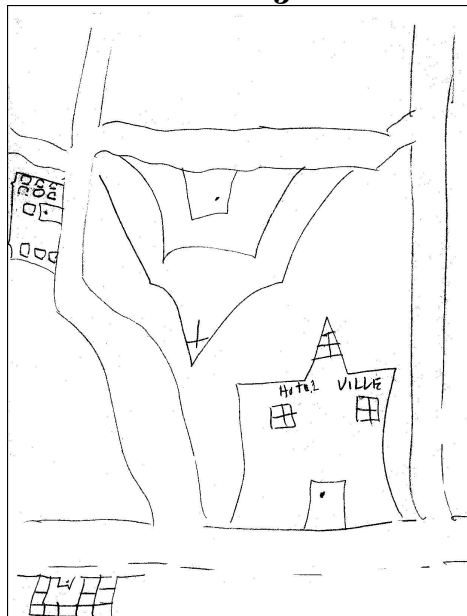
Carte 2



Source : Carte d'un bénévole dans le domaine des loisirs, Breux, 2007.

A contrario, les cartes des membres des conseils de quartiers présentent une description plus fine du milieu de vie appréhendé (carte 2). Cette représentation plus fine est d'ailleurs corroborée par un discours plus détaillé sur le quartier, discours qui bien souvent retrace l'ensemble des spécificités de ce territoire.

Carte 3



Source : Carte d'un membre du conseil d'administration des conseils de quartier, Breux, 2007.

Deuxièmement la dimension politique du milieu de vie est quasiment absente des représentations. En effet, seuls 5 répondants ont mentionné une dénomination politique au sein de leur dessin. Les lieux politiques représentés sont les suivants : bureau d'arrondissement (2), hôtel de ville (2) et district (1). En dépit de cette faible proportion, ces représentations mettent le doigt sur la dimension politique associée à un espace donné. Toutefois, trois de ces cartes offrent une représentation erronée de la dimension politique (Carte 3). Sur la carte 3, le quartier représenté est celui de Vanier (basse-ville de la ville de Québec). La personne a inscrit les termes « hôtel ville » alors qu'il n'y a plus d'hôtel de ville où elle réside mais un bureau d'arrondissement. Dans ce cas-ci, la carte mentale a permis d'identifier des données auxquelles l'entretien ne nous avait pas permis d'accéder (aucune question n'abordait aussi directement ce thème).

Dans un tel contexte la carte mentale a permis de mettre en évidence les points suivants : 1/ la connaissance parfois très floue des limites institutionnelles du milieu de vie quotidien ; 2/ la méconnaissance de la dimension politique associée au milieu de vie quotidien. L'entretien ne nous permettait pas de saisir ces points de façon aussi spontanée puisqu'aucune question ne traitait directement de ce thème.

Si de telles informations sont intéressantes, leur pertinence apparaît davantage lorsqu'on met en lien ces résultats avec la participation politique des membres de l'échantillon. En effet, les membres des conseils de quartier ont en grande majorité dessiné leur quartier à l'échelle du quartier, tandis que les bénévoles dans le domaine des loisirs ont davantage tendance à dessiner l'ensemble de la ville alors même qu'ils affirment représenter leur quartier. Il y a donc une représentation toute différente du territoire du quotidien (le quartier) dépendamment de la nature de l'engagement politique. Certes, cela n'a rien de surprenant puisque les membres des conseils de quartier s'investissent à l'intérieur même de ce territoire et contribuent également à son institutionnalisation. Néanmoins, plus d'un tiers des bénévoles dans le domaine des loisirs est né dans le quartier dans lequel ils résident actuellement : ils n'en détiennent pas moins une connaissance plus vague de leur quartier que les membres des conseils de quartier. De même, la présence des dénominations politiques sur le dessin, si elle est faible pour l'ensemble de l'échantillon, traduit des distinctions entre les deux groupes. Ces distinctions sont perceptibles lorsqu'on relie la carte mentale aux données issues de l'entretien. Il ressort clairement alors que les dénominations politiques sur les dessins témoignent d'une vision très différente des récentes restructurations municipales : pour les membres des conseils de quartier, la représentation des hôtels de ville d'une municipalité qui aujourd'hui n'existe plus, est en quelque sorte un acte politique qui affirme la spécificité de son ancienne ville. Pour les bénévoles dans le domaine des loisirs, la réalité des fusions et des transformations politiques et administratives engendrées par la restructuration est moins ancrée, et la représentation d'un hôtel de ville d'une municipalité dissoute est davantage le reflet d'une confusion que d'une sensibilité spécifique aux enjeux des fusions. Enfin, en ce qui a trait à la pratique électorale, les bénévoles dans le domaine des loisirs sont plus portés à s'abstenir de voter à l'échelle municipale que les membres des conseils de quartier. Sur ce point, la différence entre les deux groupes est cependant faible et ne nous permet pas de conclure à un quelconque impact des représentations territoriales sur la pratique électorale locale⁸³.

2) La carte mentale et la représentation du fédéralisme

Le recours à la carte mentale permet d'appréhender les représentations territoriales, comme l'exemple précédent vient de le montrer. Il offre également la possibilité de saisir les représentations d'objets politiques au sens strict telles que le fédéralisme. Le second exemple illustre cette utilisation possible de la carte mentale et s'inscrit lui aussi dans une logique de sociologie politique. Dans les sociétés dites divisées comme le sont le Canada et la Belgique, le fédéralisme est au cœur des relations politiques et est souvent remis en question. Dans ce

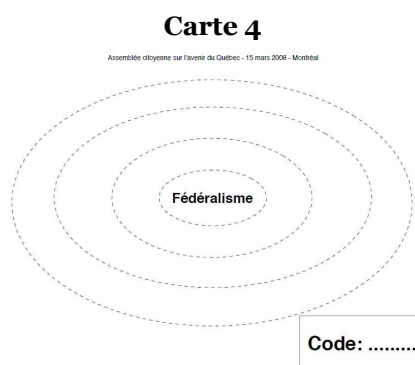
⁸³ *Ibid.*

contexte, il semble essentiel de saisir la ou les représentations que se font les citoyens du fédéralisme dans leur pays puisque leurs représentations peuvent influencer leurs préférences pour l'avenir de leur pays.

Pour ce faire, quatre assemblées citoyennes rassemblant chacune, au moins, une vingtaine de citoyennes et citoyens locaux ont été organisées respectivement à Montréal (Québec), à Kingston (Ontario), à Liège (Belgique francophone) et à Anvers (Belgique néerlandophone) pour réfléchir avec des experts et des politiciens sur l'avenir du fédéralisme – dans leur pays – et de leur « région »⁸⁴. Outre la passation d'un pré- et d'un post-questionnaire et de longues discussions en groupes cibles, les participants ont été invités à compléter une « carte du fédéralisme », c'est-à-dire une carte mentale sous la forme d'un nuage de mots. Ici aussi, les informations contenues dans les cartes mentales étaient considérées comme étant complémentaires aux autres méthodes de cueillette de données.

L'analyse de deux variables sous-tend l'interprétation de l'ensemble des données recueillies : d'une part, les représentations du fédéralisme et du système fédéral et, d'autre part, les préférences pour l'avenir. L'usage de la carte mentale dans cette recherche vise à capturer les représentations du fédéralisme par les citoyens. Cette variable se décline en quatre catégories d'indicateurs : ceux de la connaissance politique, de la légitimité accordée au fédéralisme, des sentiments d'appartenance et, enfin, des représentations de l'autre communauté.

Concrètement, lors des différentes assemblées citoyennes, les participants étaient invités, après avoir répondu au pré-questionnaire, à compléter une « carte du fédéralisme » (la Carte 4 montre le modèle utilisé au Québec). Cette feuille blanche de format lettre ou A4, selon le contexte, présente en son centre le mot « fédéralisme » (ou « *federalism* » à Kingston et « *federalisme* » à Anvers) entouré de quatre ovales concentriques tracés en pointillés s'éloignant de plus en plus du centre. Pour compléter cette carte du fédéralisme alors vierge, les participants reçoivent, pour consigne principale, la question suivante : « à quoi/que vous fait penser le mot « fédéralisme » ? ».



Source : Reuchamps, 2008.

Il s'agit donc que chaque participant, individuellement, écrive des mots, des concepts, voire des réflexions ou des sentiments qui viennent à son esprit quand il pense au mot de fédéralisme dans son pays – aucune définition du mot fédéralisme n'est donnée⁸⁵. Pour compléter l'interprétation

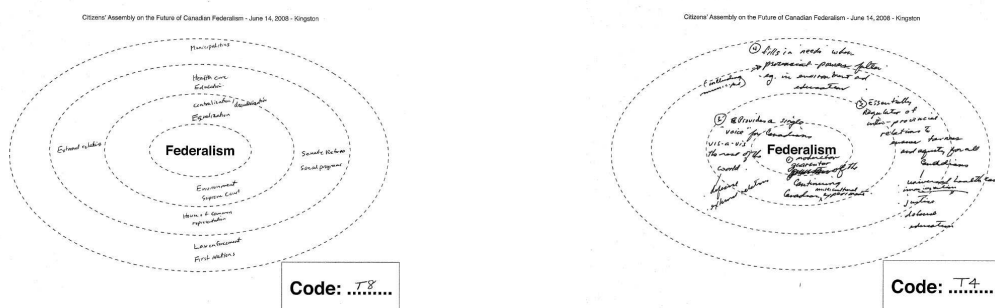
⁸⁴ Pour plus de détails sur ces assemblées citoyennes, voir : Min Reuchamps, « Mini-assemblées citoyennes sur l'avenir du fédéralisme canadien ». *Revue parlementaire canadienne/Canadian Parliamentary Review*, 31, 2008, pp.15-19 ; Min Reuchamps, « Les Belges francophones et le fédéralisme... », *art. cit.*

⁸⁵ Outre la question générale, une précision est apportée : plus le mot ou le concept est placé dans un ovale proche du centre, plus c'est un élément auquel le participant associe le fédéralisme, que cela soit positivement ou négativement. Un laps de temps de trois, quatre minutes est donné pour cet exercice ; aucun seuil minimum ou maximum n'est fixé et aucune liste de mots ou de concepts n'est proposée – c'est donc un exercice spontané. Il n'y a évidemment pas de bonne ou de mauvaise réponse. Enfin, les données récoltées par cet outil peuvent être interprétées et combinées avec les autres données (les réponses aux pré- et post-questionnaires ainsi que interventions des participants lors des groupes de discussions) puisque sur chaque carte du fédéralisme se trouve le code du répondant (par exemple, S2 ou T4) ; il est dès lors possible de « suivre », ce qui ne sera toutefois pas effectué ici, chaque répondant tout au long de l'assemblée.

du corpus de cartes à l'aide des indicateurs énoncés ci-dessus, un codage systématique a été effectué avec le logiciel d'analyse qualitative de contenu HyperRESEARCH pour l'ensemble des 88 cartes mentales. Le codage a été mené en deux temps : premièrement, l'entrée de toutes les occurrences et de leur position sur la « carte du fédéralisme » au regard des ovales concentriques ; deuxièmement, le recodage de ces entrées selon les quatre indicateurs de représentations.

Quels enseignements peut-on tirer des données recueillies grâce aux cartes mentales ? Tout d'abord, les cartes du fédéralisme au sein d'un même terrain montre rapidement la grande diversité des représentations du fédéralisme parmi les citoyens. D'une part, on trouve deux types de cartes : généralement les cartes du fédéralisme forment des « nuages de mots » qui offrent des mots ou des concepts plus ou moins indépendants les uns des autres (Carte 5, réalisée par le participant T8) mais elles peuvent également prendre la forme, plus rarement toutefois, de cartes de « réflexions » qui expriment un ressenti, des réflexions (et non pas des mots ou concepts posés individuellement) comme la Carte 6, dont l'auteur est le participant T4.

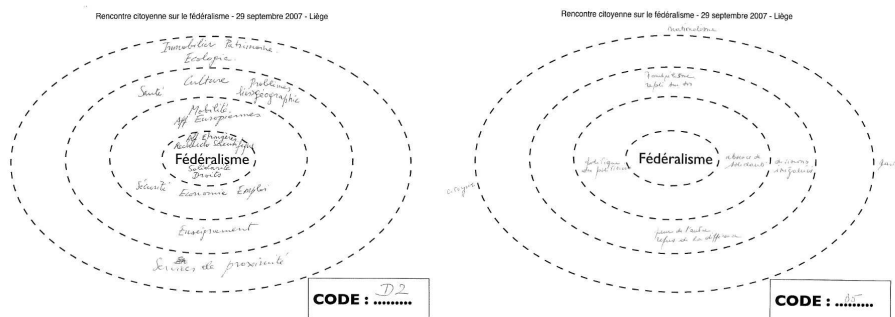
Carte 5 et Carte 6



Source : Reuchamps, 2008.

D'autre part, tantôt certaines cartes sont fortement imprégnées de connaissances du système fédéral (Carte 7, celle du participant D2), tantôt c'est plutôt un ressenti qui est exprimé, plus souvent négatif que positif (par exemple, la Carte 8 qui est l'œuvre du participant B5) ou encore des cartes qui combinent des termes relevant de plusieurs indicateurs à la fois liés à la connaissance, à la légitimité et aux sentiments d'appartenance.

Carte 7 et Carte 8



Source : Reuchamps, 2008.

Le recours à une carte mentale sous la forme de nuage de mots s'avère fort fécond pour capturer les représentations du fédéralisme. Certes il aurait été possible de proposer une consigne de représentation territoriale en vue d'étudier la question du fédéralisme sous un angle spatial⁸⁶ mais une telle consigne n'aurait pas pu appréhender l'ensemble des aspects des représentations du fédéralisme que nous avons découverts et répertoriés sous les quatre indicateurs : la connaissance, la légitimité, les sentiments d'appartenances et les représentations de l'autre communauté.

⁸⁶ Min Reuchamps, Geoffrey Grandjean et Élodie Flaba, « Dessinez la Belgique »..., op. cit.

Ainsi, les cartes du fédéralisme des citoyens de Kingston renvoient principalement aux deux premiers indicateurs – la connaissance et la légitimité – avec une majorité de mots qui traitent du système fédéral lui-même. On trouve d’une manière récurrente la présence de compétences que cela soit celles du gouvernement fédéral ou des gouvernements provinciaux : *education*, *external relations*, *health care*, ou encore *military*. Plus généralement, différentes représentations du fédéralisme se dégagent du corpus. La première repose sur une fusion du fédéralisme avec le gouvernement fédéral ; en d’autres termes, les citoyens qui partagent cette représentation du fédéralisme associent uniquement le gouvernement fédéral à celui-ci, comme s’ils ne formaient qu’une seule et même réalité (fédéralisme = gouvernement fédéral). Une deuxième représentation se fonde, quant à elle, sur la diversité : fédéralisme = diversité de ses composantes (régions et provinces) ; dans cette vision le gouvernement fédéral doit assurer la protection de la diversité. Enfin, pour les tenants d’une troisième représentation du fédéralisme, celui-ci signifie *keeping Canada together*. On a ici une représentation « unioniste » du Canada et, selon cette représentation, le fédéralisme doit contribuer à maintenir cette union.

Les cartes québécoises du fédéralisme contrastent avec celles recueillies au Canada anglais. En effet, côté québécois, si un quart des références est liée à des compétences, les trois autres quarts renvoient au ressenti – souvent négatif – à l’endroit du fédéralisme avec des notions telles que conflits, divergences et tensions. La représentation du fédéralisme qui prédomine est celle d’un système politique qui oppresse le Québec et l’empêche de réaliser pleinement son potentiel. Toutefois, une représentation plus « fédéraliste » est également portée par certains Québécois : le fédéralisme conjugue la diversité dans l’unité. Dans cette perspective, la nation québécoise existe dans un Canada uni.

En Belgique, les cartes du fédéralisme néerlandophones et francophones ne diffèrent pas autant que les cartes réalisées par les participants kingstoniens et les participants montréalais. Des deux côtés de la frontière linguistique, la représentation du fédéralisme qui ressort des cartes mentales est un mélange d’aspects juridiques et de relations ou parfois tensions communautaires entre les Flamands/néerlandophones et les Wallons/francophones. Parmi les éléments juridiques, on trouve des références à la fois aux institutions telles que les Régions, les Communautés ou le gouvernement fédéral et à des compétences comme l’éducation (une matière communautaire), l’économie (une matière régionale) ou les soins de santé (une matière fédérale). Les concepts qui renvoient aux relations communautaires peuvent être positifs (par exemple, cohabitation pacifique ou mélange des cultures) ou négatifs (par exemple, longues négociations, compromis impossible) ou une combinaison des deux. Selon les participants, la représentation du fédéralisme varie donc, même si le cadre général est similaire. Cette diversité des représentations du fédéralisme explique les différentes préférences pour l’avenir de la Belgique qui s’opposent actuellement entre les tenants d’un retour à l’État unitaire, les partisans du *statu quo*, les demandeurs de plus d’autonomie pour les entités fédérées et les séparatistes.

Finalement, la comparaison croisée entre tous les terrains peut venir compléter l’analyse des représentations du fédéralisme dans les sociétés divisées. Singulièrement, la référence très fréquente, dans les cartes belges francophones comme néerlandophones, à la Belgique et à ses composantes juridiques – principalement la Flandre et la Wallonie mais également Bruxelles et la Communauté germanophone – contraste, dans les cartes ontariennes et québécoises, avec la quasi absence de toute référence au Canada (seulement à deux reprises et sur des cartes de participants québécois), à l’Ontario (aucune occurrence) et au Québec (une seule fois et dans une carte ontarienne). Pour tenter d’expliquer cette différence importante, on peut émettre l’hypothèse que la jeunesse du fédéralisme en Belgique pousse souvent les répondants belges à associer le nom de leur pays et ses composantes à cette nouvelle organisation de l’État alors qu’au Canada, le jeu et les rapports sur ce sujet étant établis de longue date, il ne sera pas utile de faire référence spontanément au nom du pays ou de ses provinces lorsqu’il est demandé d’énoncer à quoi fait penser le mot fédéralisme – puisque ce dernier va implicitement de pair avec le nom Canada et celui des provinces.

Ce second exemple d’utilisation de la carte mentale illustre le potentiel de cet outil pour saisir, sur le vif, les représentations qu’ont les citoyens d’un objet politique important, dans ce cas le

fédéralisme dans des sociétés divisées où l'organisation du vivre ensemble est continuellement remise en question. Mieux comprendre les représentations du fédéralisme permet de saisir la dynamique fédérale à l'œuvre dans le pays et son évolution possible.

Conclusion

L'objectif de notre propos était de montrer la pertinence d'utiliser la carte mentale en science politique et de souligner les potentiels et avantages d'une telle utilisation. Aux termes de notre démarche, trois points peuvent être soulignés. Premièrement, la carte mentale est un outil qui offre la possibilité de mettre le doigt sur des informations riches et originales. Outil flexible, la carte mentale nécessite une rigueur méthodologique tant dans son utilisation que dans l'interprétation des données auxquelles elle permet d'accéder. Deuxièmement, très utilisée en psychologie et géographie, peu d'études font appel à cet outil en science politique. Or, les informations qu'elle met en relief, peuvent permettre d'analyser sous un angle nouveau quelques questions spécifiques à la science politique. Le décalage entre les territoires institutionnels et les territoires vécus, les représentations du fédéralisme canadien et belge ont illustré un tel fait. Troisièmement, si les conditions méthodologiques de son utilisation – ainsi que le fait qu'elle se prête particulièrement bien à l'analyse de question en lien avec le territoire – peuvent rebuter de prime abord les politologues, il convient de mentionner que son usage est complémentaire aux techniques de collectes de données plus traditionnelles, offrant ainsi une autre dimension à l'interprétation des données.